

# En direct du conseil municipal De Tramayes le 9 décembre 2022

## Bulletin d'information n° 249

### **Institut de Tramayes**

Monsieur Guillaume MORAEL est venu présenter au conseil municipal l'avancement du projet « Institut de Tramayes » qui connaît des retards liés aux délais d'obtention de subventions. Afin de mieux coller aux attentes des futurs étudiants et d'offrir une plus grande souplesse, une révision des parcours pédagogiques a été opérée. Par exemple, un parcours concerne des jeunes ayant fait 1 ou 2 ans en études supérieures mais ne pouvant aboutir. Dès le printemps 2023, en lien avec une école d'Angers, une dizaine d'étudiants va arriver à Tramayes. Le projet de rénovation des locaux avance progressivement. La proposition architecturale est en cours d'analyse auprès des services de l'Architecte des Bâtiments de France. Les travaux devraient pouvoir commencer dans le deuxième semestre 2023.

### **Analyse financière communale 2021**

Le conseil municipal a examiné l'analyse financière 2021 fait par la trésorerie de Mâcon. En comparaison avec des communes d'égale importance, Tramayes apparaît comme étant atypique sur différents points. Par exemple elle est relativement endettée, mais pour ses réalisations d'investissement, elle mobilise des subventions importantes. Le niveau de fiscalité communale est inférieur aux moyennes départementale, régionale ou nationale.

### **Information sur la tarification du réseau de chaleur**

Le coût d'achat du bois déchiqueté pour la chaufferie de Tramayes augmente de 23% en 2023. Comme cette matière première n'est qu'une part des dépenses de fonctionnement, ces dernières devraient être en augmentation globale de 8%. Ces éléments seront à prendre en compte lors de l'établissement du budget chaufferie de 2023.

### **Information sur parcelles constructibles suite à adoption du PLUI**

Du fait de la loi Climat et Résilience, et pour tenir compte de l'objectif national de zéro artificialisation nette en 2050, à compter du 22 août 2027, il ne pourra plus être accordé d'autorisation d'urbanisme dans les zones à urbaniser des PLUI si ces derniers n'ont pas été mis en conformité. Ainsi certaines parcelles présentant actuellement des droits à la construction risquent de perdre ces droits.

### **Appel à manifestation d'intérêt du conseil départemental pour un village enfants**

Le conseil départemental fait un appel à manifestation d'intérêt pour la création d'un village permettant d'accueillir 48 enfants à 0 à 21 ans confiés dans le cadre de sa mission de protection de l'enfance. La réalisation et la gestion de cette structure sont à la charge du conseil départemental. Après échanges, les membres du conseil municipal décident de proposer la candidature tramayonne pour la réalisation de ce village enfants dans la zone située le long du chemin des écorces, entre le lotissement SEMCODA et l'extension de la zone artisanale.

### **Dossier habitat**

Le projet d'habitat participatif passif avance et est pour l'instant repositionné sur les terrains communaux situés le long de la rue petite charrière. Il pourrait être couplé à un projet d'habitat inclusif, c'est-à-dire à la création de logements pour personnes en difficultés et en dépendance. Une réunion d'information et d'échange est prévue le samedi 21 janvier 2022 en mairie.

### **Subvention école Mère Boitier**

L'équipe éducative de l'école de Tramayes a pour projet un séjour scolaire du 15 au 17 mars. Il s'agira pour nos jeunes tramayons du CP au CM2 de partir à la découverte de la ville de Lyon. Afin d'aider à la réalisation de ce projet d'un coût global de l'ordre de 8 000 €, le conseil municipal attribue une subvention de 1500 €.

## **Adhésion au CEREMA**

Le Centre d'Etudes et d'expertises sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA) est un établissement public qui offre de nombreux services. Il a été sollicité pour la gestion du radon dans le cadre des travaux du Clos des Carillons et il travaille actuellement sur la qualité de l'air de l'école Mère Boitier. Suite à un changement de gestion, il est maintenant obligatoire d'adhérer à cet établissement pour bénéficier de ses services. Au regard des services rendus et à venir, le conseil municipal a décidé de prendre une adhésion au montant annuel de 500 €.

## **Demande de subventions**

Une demande de subventions va être déposée auprès du Conseil départemental pour financer la mise en place de réserves d'eau pour la défense incendie dans les hameaux qui n'ont pas de bornes incendie à proximité.

## **Informations diverses**

### **\*Gestion des chiens**

Trop fréquemment, il est constaté qu'il y a des chiens errants sur la commune. Parfois ces bêtes non contrôlées indisposent, voire agressent, des personnes. Suite aux récents problèmes d'attaques de troupeaux, des caméras de surveillance ont permis d'identifier des chiens et donc leurs propriétaires qui ont été mis en demeure d'appliquer des mesures correctives immédiates pour ne pas laisser leur chien divaguer. Nous rappelons qu'un chien doit toujours être contrôlé par son propriétaire.

D'autre part, il y a souvent, aussi bien dans le bourg que dans les hameaux, des aboiements de longues durées à toute heure du jour et de la nuit. A nouveau, nous demandons aux propriétaires concernés par ces bêtes de bien vouloir prendre des mesures pour faire cesser ces nuisances. Il en va du respect du voisinage et du bien-être des personnes.

### **\*Vœux du Maire**

La cérémonie de vœux du Maire aura lieu dimanche 8 janvier 2023 à 11 h 00.

Toute la population est cordialement invitée.

A cette occasion les personnes arrivées sur la commune en 2022 et les parents des bébés nés en 2022 sont invités à se faire connaître en mairie et à venir tout spécialement à la cérémonie des vœux du Maire afin de faire connaissance.

### **\*Fermeture pour congés de fin d'année :**

-mairie : lundi 26, mardi 27, mercredi 28 décembre, ainsi que lundi 2 janvier

-bibliothèque du lundi 26 décembre au samedi 31 décembre 2022 inclus.

## **Calendrier des manifestations**

Samedi 7 janvier 2023, bourde des sapins du Sou des écoles Place du champ de foire

Dimanche 8 janvier 2023, vœux du Maire à 11 heures à la salle des fêtes

Samedi 21 janvier 2022, loto du foot

Samedi 28 janvier, tartiflette du Comité des fêtes

**En 2023, la commune de TRAMAYES va réaliser le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19/01/2023**

## **Comment ça se passe ?**

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

**Les agents recenseurs vont passer à votre domicile entre le 19 janvier et le 25 février 2023**

**Merci de leur réserver un bon accueil**

Mme Géraldine FROMAGÉ



Mr Jean-Luc BURNOT



Mme Françoise COMMERCON



Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter le secrétariat de mairie. Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).

**FORUM CITOYEN OUVERT A TOUTES ET TOUS**  
**LE 21 JANVIER 2023 de 9h30 à 12h00**  
**A LA MAIRIE DE TRAMAYES**  
POUR REpondre ENSEMBLE À LA QUESTION SUIVANTE :

**COMMENT FAIRE S'INSTALLER DE NOUVELLES FAMILLES AVEC ENFANTS  
À TRAMAYES ?**

Tramayes nous offre au quotidien un cadre de vie extraordinaire qui nous permet d'habiter ensemble dans une commune en pleine nature et résolument engagée dans une logique de développement harmonieux et durable. Notre environnement proche, le dynamisme des associations et nos équipements collectifs sont autant d'atouts pour que notre village séduise de nouveaux foyers.

Afin de continuer à dynamiser le village, de maintenir nos classes ouvertes à l'école, de garder nos commerces de proximité et nos projets collectifs, nous souhaitons attirer de nouvelles jeunes familles à Tramayes.

Pour imaginer ensemble des idées nouvelles, nous vous proposons de participer à ce FORUM OUVERT où chacune et chacun pourra s'exprimer librement. Il ne s'agit pas d'une réunion d'information mais d'une invitation à participer à des discussions collectives autour de vos idées ! Elles seront discutées en petit groupe avec une méthode à la fois sérieuse et ludique.

Si vous souhaitez participer à cette réflexion collective et citoyenne, venez avec vos idées et vos envies pour « *habiter heureux à Tramayes* » avec de nouvelles familles

**le 21 janvier de 9h30 à 12h00 à la Mairie.**

Entrée libre et gratuite

# **Dimanche 18 décembre - Marché de Noël Tramayes**

De 9 heures 30 à 18 heures à la salle des fêtes

Notre Marché de Noël réunit producteurs, artisans et artistes souhaitant mettre en avant l'authenticité ainsi que la qualité :

- des produits permettant de concevoir une Bonne Table de Fêtes : viandes bio, fromages fermiers, vins et spiritueux, confiserie, pâtisserie, miel
- de créations artisanales et artistiques, bijoux, objets d'art, cosmétiques soit de très nombreuses idées cadeaux
- pain et pizzas seront cuits sur place au feu de bois et pourront être emportés.
- buvette, vin chaud et friandises sur place

## **SOU DES ECOLES**

Le Sou des Ecoles de Tramayes vous invite à venir partager un moment de convivialité pour la **Bourde des Sapins**, le **samedi 7 janvier à partir de 17h30, Place du Champ de Foire**

Venez déguster des **crêpes** et boire un **petit vin ou chocolat chaud** autour du feu. Vous pourrez également déposer vos sapins de Noël au lieu attribué sur la place. On vous attend nombreux.

## **GRAINES DE GALOPINS**

Pour faire patienter petits et grands avant Noël, Graines de Galopins a concocté un programme varié et accessible dès 3 ans pour s'en mettre plein les yeux, les papilles et les oreilles !!!

**Mardi 20 décembre** de 10h30 à 12h (Salle des Fêtes de Tramayes), Florence et Elodie invite les enfants dès 6 ans à danser et chanter au son des musiques et comptines de Noël tandis que l'après-midi (14h30-16h) sera consacré à la création de petites décorations et cartes de Noël (dès 3 ans).

**Mercredi 21 décembre** de 10h30 à 12h, (Salle des Fêtes de Tramayes), Isabelle proposera aux plus jeunes (dès 3 ans) de fabriquer quelques personnages (père-noël, bonhommes de neige, lutins...) à suspendre ou non à votre sapin avant de retrouver à 15h30 à la bibliothèque de Tramayes pour découvrir un nouveau conte sur le thème de Noël et partager une petite collation sucrée !

**Jedi 22 décembre** de 10h30 à 12h, (Salle des Fêtes de Tramayes), à vos crayons, feutres, pastels ou pinceaux pour la réalisation d'un tableau de Noël pour les enfants dès 6 ans, les ados et adultes. De 14h30 à 16h, les petits gourmands pourront s'adonner à un atelier cuisine avec la fabrication de sablés en tout genre et de toutes les couleurs que nous pourrons déguster et savourer avant la projection à 16h du film d'animation "Pat et Mat en hiver".

Infos tarifs : ateliers : 5€ (+ 2€ parent accompagnant) / conte : 2€ / cinéma : 3€ (gratuit - de 3 ans)

Alors, vite à vos agendas et au grand plaisir de vous accueillir !

Florence, Isabelle, Elodie.

Pour l'association "Graines de Galopins"

06 66 60 02 51- [contact@grainesdegalopins.fr](mailto:contact@grainesdegalopins.fr)